

---

# Charte de l'Association

---

Le mouvement associatif de l'Association Française des Enseignants de Langue et Culture Coréennes (AFELACC) offre aux élèves des ateliers de découverte linguistique et culturelle. Organisé en réseau, il contribue à former des citoyens ouverts au monde, sensibles à la diversité et à la tolérance, acteurs de la construction du monde de demain.

Les actions de l'AFELACC auprès des élèves sont guidées par un ensemble de convictions et de valeurs éducatives partagées entre les acteurs. En voici les grandes lignes :

- **Sensibiliser aux expressions culturelles diverses**
- **Promouvoir l'ouverture d'esprit**
- **Développer l'esprit de tolérance**
- **Cultiver le plaisir de comprendre, d'échanger, de s'exprimer et de débattre.**
- **Développer le sens du partage, de la solidarité et du respect de l'autre**
- **Développer la relation de coopération éducative entre la France et la Corée.**

Tels sont les principes qui unissent les acteurs du réseau et qui reflètent la réalité des engagements et des actions éducatives du mouvement associatif de l'AFELACC.

Seuls les acteurs qui partagent les convictions et adhèrent aux valeurs éducatives désintéressées, participent au mouvement associatif de l'AFELACC.

**Paris, le 19 décembre 2009**